

Rencontres Interprofessionnelles Régionales

Jeudi 18 octobre 2007

Énergie : « Le confort thermique d'été en Languedoc-Roussillon : un défi ! »

Introduction de Cyrille SCHOTT, Préfet de région, préfet de l'Hérault.

Mesdames et messieurs les représentants des maîtres d'ouvrage,
Mesdames et messieurs les directeurs et représentants des familles professionnelles,
Mesdames et messieurs les représentants des services de l'État,
Mesdames, messieurs,

Alors que va prochainement s'ouvrir le « Grenelle de l'Environnement » voulu par le Président de la République, je tenais à vous dire :

- non seulement tout le plaisir que j'ai à ouvrir cette nouvelle rencontre interprofessionnelle régionale qui, comme les précédentes, s'inscrit dans le cadre d'une meilleure prise en compte du développement durable dans le secteur du bâtiment,
- mais également tout l'intérêt que je porte à ce type de manifestation qui permet, outre un partage des expériences, un enrichissement mutuel et un échange permanent entre les maîtres d'ouvrage et les différentes familles professionnelles qui ne peuvent qu'être bénéfiques pour tous, y compris in fine pour l'usager.

En dehors des dernières évolutions réglementaires, qui ne manqueront pas d'être évoquées par le représentant du service de la politique technique du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables que je salue au passage, le thème qui vous réunit plus particulièrement aujourd'hui est celui de la consommation d'énergie liée au confort thermique d'été.

À l'heure où la France recherche son indépendance énergétique et où, après les accords de Rio et de Kyoto, notre pays a pris l'engagement de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) dont 25% relèvent du secteur résidentiel et tertiaire, un tel sujet est éminemment d'actualité.

Dans une région comme la nôtre, soumise à un régime climatique de type méditerranéen et qui connaît déjà régulièrement des périodes caniculaires dont il est probable qu'elles vont se multiplier au cours des prochaines décennies, cette thématique doit effectivement nous préoccuper plus que dans d'autres régions, non seulement d'un point de vue énergétique, mais également au plan de la santé des personnes.

D'un point de vue énergétique d'abord car la part des besoins nécessaires au confort d'été (climatisation notamment) et par voie de conséquence la part des émissions de

gaz à effet de serre correspondante prennent dans notre région une importance relative supérieure à la moyenne nationale.

Sur le plan de la santé, je pense ici en particulier aux personnes âgées dont la proportion ne cesse de s'accroître en même tant que nous connaissons la plus forte croissance démographique de l'ensemble des régions de France métropolitaine.

Mais au-delà de ces deux aspects que nous venons d'évoquer brièvement, il en est un troisième particulièrement préoccupant dans notre région et qui dépasse la problématique du confort thermique d'été :

C'est celui de la capacité des ménages à faire face aux évolutions inéluctables du coût de l'énergie fossile, énergie dont on nous annonce l'épuisement et qui va très probablement devenir un produit plus rare et plus cher au fur et à mesure du développement des pays émergents dont notamment la Chine et l'Inde.

En effet, comme vous le savez, si notre région détient certains records en matière d'ensoleillement qui lui valent l'attrait touristique que l'on connaît, elle compte aussi :

- le plus fort taux de chômage avec la région Nord-Pas-de-Calais,
- un taux de Rmistes deux fois supérieur à la moyenne nationale,
- un taux de CMU parmi les plus élevés des régions de France métropolitaine ...

Le Languedoc-Roussillon est ainsi parmi les régions de France qui présentent actuellement la précarité la plus forte alors que, dans le même temps, nous connaissons la plus forte hausse des prix dans l'immobilier et que le taux d'équipement en matière de logement locatif social est très inférieur à la moyenne nationale.

On mesure ici l'enjeu majeur que constitue, en particulier pour notre région, la mise en place d'une politique forte de développement des performances énergétiques des logements si l'on veut, outre les dispositions de solidarité nationale, **préserver la capacité des ménages à se chauffer et bénéficier d'un confort d'été.**

Pour toutes ces raisons, il est désormais devenu indispensable, de raisonner systématiquement en « coût global » et ce, qu'il s'agisse de construction neuve comme de réhabilitation.

C'est en effet, comme vous le savez, sur **notre capacité à traiter le parc existant que repose, pour le secteur bâtiment, l'atteinte de l'objectif que s'est fixé l'État Français** dans le cadre des accords de Rio et de Kyoto que j'évoquais en début de propos.

Quand on sait par ailleurs que 75% du coût global d'un bâtiment concerne l'entretien, l'exploitation et sa maintenance et que les études de conception engagent 90% de ce même coût global, on mesure tout l'intérêt de renforcer les actions de programmation et de conception qui ne représentent quant à elles que 5% du coût global.

Tous les acteurs que nous sommes doivent désormais modifier leurs pratiques en ce sens ; c'est une condition nécessaire à la réussite du défi que nous nous sommes fixés

mais qui, quoi qu'il en soit, s'impose désormais à nous si nous ne voulons pas que nos descendants puissent un jour nous en faire le reproche.

Mais, en même temps qu'un défi, nous avons sans doute là une véritable opportunité en matière de développement économique.

En effet, notre région a la chance de disposer à la fois :

- d'un des plus forts potentiels scientifiques au plan national,
- d'un potentiel considérable en énergies renouvelables, notamment au travers du solaire et de l'éolien,
- d'une filière bâtiment dynamisée par une croissance démographique exceptionnelle.

Ainsi, chercheurs, industriels et professionnels disposent, à mon sens ici, de nombre d'atouts pour innover, développer de nouvelles filières industrielles et concourir efficacement à l'atteinte de nos objectifs en même temps qu'au développement économique.

Mais je sais que si vous êtes réunis aujourd'hui c'est bien parce que vous êtes convaincu de tout ceci et que vous êtes en attente d'informations et d'expériences pour progresser en ce sens.

Aussi je ne prolongerai pas plus ce propos introductif mais ne vous abandonnerai pas à vos travaux sans adresser mes remerciements :

- bien sûr à l'ensemble des **partenaires à l'origine de l'organisation** de ces rencontres interprofessionnelles et je pense ici en particulier aux services techniques de l'URO Habitat, de l'ADEME, du Conseil Régional et de la Direction régionale de l'Équipement,

- bien sûr aussi à l'ensemble des **intervenants** qui vont se succéder au fil de cette journée et qui ont accepté de venir faire partager leur savoir et leurs expériences,

- mais aussi à **vous tous, acteurs de la construction** qui, au travers de votre présence en nombre, montrez votre mobilisation sur le champ de l'énergie dans ce secteur d'activité et plus généralement sur le développement durable qui va constituer et constitue déjà un des grands enjeux de ce siècle.

Encore merci à tous et bons travaux.